

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5115/73

OBJET

Bruxelles, 22-6 1904

A

Gilet

24 Rue Bodenbroeck

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

ANNEXE

C ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Copie/expédiée le 22-6-04

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Je Lacossigne perm. G. dit
Reconnu avoir reçu mon
tableau représentant le
martyre de S^t Catherine exposé
au Musée Napoléon des beaux
arts

Brunelle le 7 Juill^r

placé

M^r & M^{me} F. Gilet-Jacobs

24, rue Bodembroeck

Bruxelles.

Muscelles ce 28 Mai 1909

R

Monsieur le Président



J'ai déposé au Musée
des Beaux Arts de Muscelles une
toile représentant le Martyre
de St Catherine. ne pouvant
l'attribuer à l'el artiste j'ai laissé
le Soins à la Commission d'en
fixer la valeur s'il lui convient
Recevez, Monsieur, le Président
l'assurance de ma parfaite
Considération

Jernand Gilet

Eme Badenbraeck 24